

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

NE PUBLIER QU'AU MOMENT  
DU DISCOURS

VERIFIER AU MOMENT DU  
DISCOURS

COMMUNIQUE NO.93-A

LE 15 DECEMBRE 1966.

Bureau de Presse,  
750 Troisième Avenue,  
New York, N.Y. 10017.  
Tel: YUkon 6-5740

RADIATIONS IONISANTES

Déclaration prononcée devant la Commission de Politique spéciale par le représentant du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, député, secrétaire parlementaire du Premier ministre, sur le point 35 de l'ordre du jour (Effets des radiations ionisantes: rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des radiations ionisantes), le jeudi 15 décembre 1966.

La délégation du Canada a le plaisir de présenter un projet de résolution (A/SPC/L.143) qui invite le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets de radiations ionisantes à continuer son programme d'activités. Les co-auteurs de la résolution sont les suivants: l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Japon, le Mexique, la Norvège, les Philippines, la Pologne, la République arabe unie, la Suède, la Tchécoslovaquie, la Thaïlande.

Il n'est pas nécessaire que je parle longuement sur le projet de résolution. Il est semblable aux résolutions antérieures adoptées à l'unanimité par la Commission politique spéciale et par l'Assemblée générale. Il a pour but d'affirmer de nouveau l'intérêt que l'Assemblée générale porte aux effets nuisibles des radiations ionisantes quelle qu'en soit la source et d'inviter le Comité scientifique à poursuivre ses travaux.

Certains mettront peut-être en doute la nécessité de maintenir le Comité, onze ans après son établissement en 1955, alors que les radiations ionisantes étaient une cause d'inquiétude peut-être plus grande qu'aujourd'hui. Il est vrai que le taux du rayonnement ambiant provenant d'essais nucléaires diminue constamment. Néanmoins, le taux du rayonnement est encore élevé et nous savons tous que d'autres essais nucléaires sont susceptibles de se produire, malgré le traité

REPUBLICAN PARTY

1912

REPUBLICAN PARTY  
1912

REPUBLICAN PARTY  
1912

REPUBLICAN PARTY  
1912

REPUBLICAN PARTY  
1912

REPUBLICAN PARTY  
1912

REPUBLICAN PARTY  
1912

1912

d'interdiction des essais nucléaires. J'aimerais ici renouveler l'appel que le Canada a souvent lancé pour inviter tous les pays à signer le traité d'interdiction des essais nucléaires et exprimer l'espoir que ce traité s'appliquera bientôt à tous les essais nucléaires partout où ils pourraient se produire.

En outre, le Comité scientifique, Monsieur le président, a réuni un groupe compétent de savants de quinze pays qui ont réussi à répondre scientifiquement à des questions scientifiques et à préparer ainsi une série de rapports complets qui font autorité. C'est le seul organisme international capable d'évaluer les effets des radiations ionisantes sur une base régulière et prêt à le faire. Le dernier rapport du Comité scientifique, portant sur sa 16ème session, est une autre contribution précieuse et utile aux connaissances scientifiques des effets de la radiation et des risques génétiques dus à l'exposition aux rayonnements ionisants. Il sera sans prix pour les autorités nationales et internationales tenues d'examiner cette question.

Ces considérations nous portent à croire que le Comité mérite des félicitations pour ses travaux et qu'il doit être prié de les poursuivre. Nous nous rendons compte que le Comité a peut-être atteint un nouveau stade dans l'étude des sujets qui lui sont confiés. Nous comprenons, par exemple, que le Comité discutera, au cours de sa prochaine séance, la portée de ses travaux futurs et formulera des recommandations à ce sujet. Il tiendra peut-être notamment à considérer s'il devrait recommander certain changement à la disposition qui l'oblige à faire rapport annuellement à l'Assemblée générale. Nous serons heureux d'accueillir un tel examen des activités du Comité et des rapports qu'il doit faire.

En terminant, Monsieur le président, qu'on me permette d'attirer l'attention du Comité sur le paragraphe de la résolution qui fait l'éloge de l'organisation météorologique mondiale pour ses travaux de surveillance et de rapport portant sur la mesure de radioactivité atmosphérique ; exprimer notre appréciation de l'assistance rendue au Comité par les institutions spécialisées des Nations Unies, par l'AIEA et par les organisations non-gouvernementales intéressées ; et prier le Secrétaire général de continuer à fournir au Comité l'assistance nécessaire à ces travaux. Je suis convaincu que tous les représentants des membres du Comité scientifique voudront s'unir à moi pour exprimer notre gratitude au Secrétaire général et à son personnel pour ses efforts à fournir cette assistance. Enfin, Monsieur le président, les co-auteurs espèrent que tous les Etats membres continueront, à l'avenir, d'accorder aux travaux du Comité une attention appropriée et leur entier appui.

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...